



Commune de Bouvesse-Quirieu

Département de l'Isère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Le Maire ouvre la séance, fait lecture du compte-rendu de la réunion ordinaire du Conseil Municipal du dix-neuf juin et demande aux conseillers si des observations sont à formuler sur celui-ci.
En l'absence d'observation, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.*

L'an deux mil dix-huit et le vingt-quatre juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CHAMPIER, Maire.

Présents : Mmes BERNOLIN Marie-Yvonne, BLAEVOET Myriam, CEBENKA Odile, SIMON Angélique, RHONE Karine ; MM. CHAMPIER Jean-Claude, HAUSBERG Guy, GONZALEZ Frédéric, MAYOT Stéphane, MERLE Thierry, TEILLON Romain.

Excusés : Mme FOURNIE Sylvie et M. GARÇON Joël. -----

Absents : Mme YIM THOEK Davy et M. BERTRAND Jean-Charles. -----

Mme BERNOLIN Marie-Yvonne a été élue secrétaire de séance.

N° : 41-2018

OBJET : Ouverture d'une ligne de trésorerie : emprunt auprès du Crédit agricole Centre-est en attente de versement du FCTVA

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que la recette inscrite au budget prévisionnel 2018 au titre du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) ligne 10222 (R/I) pour 242 900€ n'a toujours pas été versée.

Cette somme étant conséquente, l'absence de son versement impacte aujourd'hui la Trésorerie de la commune (dépendances d'investissement > recettes d'investissement).

Afin de maintenir le paiement des factures d'investissement restant à venir, Monsieur le Maire propose l'ouverture d'une ligne de Trésorerie d'un montant équivalent à la recette attendue, auprès du Crédit agricole Centre-Est, selon les caractéristiques suivantes :

- Objet : prêt relais en attente de subventions ou de recouvrement de FCTVA
- Montant : 240 000€ (deux cent quarante mille euros)
- Durée : 24 mois
- Taux d'intérêt : moyenne mensuelle de l'E3M +0.80%
- Taux plancher : 0.80%
- Frais de dossier : 240€ (deux cent quarante euros)
- Type d'amortissement : remboursement du capital à la dernière échéance
- Périodicité des intérêts : intérêts payables à terme échu, chaque trimestre civil
- Remboursement anticipé : possibilité de remboursement anticipé total ou partiel sans frais ni indemnité.

L'exposé de M. le Maire entendu, après avoir examiné les documents, et, en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité-des présents, décide de :

CONTRACTER auprès de la caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-Est un emprunt de 240 000€ (deux cent quarante mille euros) selon les modalités énoncées ci-dessus,

TRANSMETTRE tous les documents nécessaires à la Trésorerie de Morestel-Montalieu pour la gestion de cette ligne de Trésorerie,

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à l'ensemble des opérations et à signer tout document se rapportant à celles-ci.

N° : 42-2018

OBJET : Création de Poste - Recrutement agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité – Loi N°84-53 modifiée – art 3.1°) – RESTAURANT SCOLAIRE – Temps non complet

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment l'article 3 1° ;

Vu le budget communal de Bouvesse-Quirieu ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de recruter temporairement un personnel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité au restaurant scolaire lié à l'augmentation du taux de fréquentation;

L'exposé de M. le Maire entendu, et, en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité-des présents, décide de :

DECIDE le recrutement d'un agent contractuel en référence au grade d' Adjoint technique territorial pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 7 semaines du 3 Septembre 2018 au 19 Octobre 2018 inclus, renouvelable.

Cet emploi relève de la catégorie hiérarchique C

Cet agent assurera des fonctions d'agent polyvalent à temps non complet à hauteur de 15H hebdomadaires.

La rémunération de l'agent sera calculée sur la base de l'indice brut 347, indice majoré 325,

S'ENGAGE à inscrire les crédits correspondants au budget,

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à l'ensemble des opérations et à signer tout document se rapportant à celles-ci.

PRECISE que la présente décision concerne également le renouvellement éventuel du contrat d'engagement dans les limites fixées par l'article 3 1° de la loi du 26 janvier 1984 précitée si les besoins du service le justifient à savoir 12 mois maximum pendant une même période de 18 mois consécutifs

QUESTIONS DIVERSES :

- ⇒ Prochaines réunions du Conseil Municipal : 18 Septembre – 16 octobre – 13 Novembre – 11 Décembre
- ⇒ Réunion -Forum - Maires / Adjoints le 9 Novembre à Bouvesse-Quirieu.
- ⇒ Reprise EU secteur Grand pré : travaux à prévoir.
- ⇒ Compte- Rendu réunion « sécurité » organisée par la gendarmerie le 26 Juin à La Tour du Pin
- ⇒ Courrier ARS pour la protection des points de ressources AEP
- ⇒ Une plainte a été déposée à la Gendarmerie car il y a eu de nombreuses dégradations à la salle polyvalente et aux écoles (bardage endommagé, vélos brûlés, bouteilles cassées....).
- ⇒ La MJC de Montalieu-Vercieu devient le CENTRE SOCIAL CULTUREL PAYS DE LA PIERRE
- ⇒ Compte- Rendu travaux Salle Polyvalente. Les abords sont en cours de réalisation. Commission de sécurité le lundi 30 Juillet 2018.
- ⇒ Arrêté « Interdiction divagation des animaux errants sur la voie publique » en date du 19 juillet
- ⇒ Réunion avec les utilisateurs de la Salle Polyvalente le Vendredi 24 août 2018 à 17H pour les utilisateurs permanents. Il faudra prévoir une formation sur les alarmes.
- ⇒ 14 Juillet – Organisation d’une Fête populaire par la Municipalité – « Place de la Mairie » : Concert. Et à cette occasion le FCVB organisera une buvette.

En Mairie de Bouvesse-Quirieu,
Le 24 Juillet 2018.

**Le Maire,
Jean-Claude CHAMPIER**

Tableau des signatures, ci-dessous :

Mme BERNOLIN Marie-Yvonne	Mme BLAEVOËT Myriam	Mme FOURNIÉ Sylvie
Mme CEBENKA Odile	Mme RHONE Karine	Mme SIMON Angélique
Mme YIM-THOEK Davy	M. HAUSBERG Guy	M. MAYOT Stéphane
M. TEILLON Romain	M. GARÇON Joël	M. BERTRAND Jean-Charles
M. MERLE Thierry	M. GONZALEZ Frédéric	M. Jean-Claude CHAMPIER